

MAITRISE D'OUVRAGE



Territoire 25

Reconversion du site PSA
Quart Nord-Est à Sochaux

Demande de Permis d'Aménager

PROGRAMME DES TRAVAUX

MAITRE D'OEUVRE



B.E.J
INFRASTRUCTURES V.R.D
GENIE CIVIL
BATIMENT
TOPOGRAPHIE
TRANSPORTS URBAINS

ARCHITECTE

françois solmon

françois solmon
architecte d.p.l.g.

16, rue Charles Lalancé - 25200 MONTBELIARD
Tél. 03 81 31 22 49 Fax. 03 81 31 22 41
E-mail : solmon@icobet.com

Projeteurs H.M / C.O	Numéro du dossier : V/2018/04/106		Date	Indice	Modifications
	Fichier source : QNE18106_QNE PA_PM_014_BEJcor.dwg		24/07/18	0	Original
Date 24/07/2018	Echelle -	N° Plan			
PA		PA8-1			

Table des matières

1	PREAMBULE	2
2	GESTION DES DECHETS	2
3	DESCRIPTIF DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT	3
3.1	TRAVAUX PRELIMINAIRES	3
3.2	VOIRIE.....	3
3.2.1	RACCORDEMENT SUR LES VOIES EXISTANTES	3
3.2.2	CONSTITUTION DE LA CHAUSSEE.....	3
3.2.3	CONSTITUTION DES TROTTOIRS.	3
3.2.4	BORDURES.....	3
3.3	ASSAINISSEMENT	4
3.3.1	RESEAU EAUX USEES	4
3.3.2	RESEAU D'EAUX PLUVIALES	4
3.4	ADDUCTION D'EAU POTABLE.....	5
3.5	RESEAUX SECS	5
3.5.1	RESEAU ELECTRICITE MOYENNE ET BASSE TENSION	5
3.5.2	ECLAIRAGE PUBLIC	5
3.5.3	GENIE CIVIL TELECOMMUNICATION	5
3.5.4	GAZ.....	6
3.5.5	TRAVAUX RESEAUX SECS :.....	6
3.6	ESPACES VERTS	6

1 PREAMBULE

Le programme des travaux a pour objectif de fixer les caractéristiques des ouvrages à réaliser dans le cadre de la viabilisation de 3 parcelles au maximum de terrain à bâtir.

Le présent programme doit être rapproché des documents graphiques qui localisent et précisent les ouvrages principaux, c'est-à-dire :

- Plan de composition
- Coupes
- Plan des réseaux secs et humides

Les travaux seront réalisés en deux phases :

- **1 ère phase**, à l'issue de laquelle les terrains seront livrés aux acquéreurs. A ce stade, les réseaux seront entièrement réalisés et raccordés aux ouvrages publics existants, les viabilisations des parcelles seront achevées et la voirie livrée avec un revêtement provisoire de type bicouche.
- **Phase de finition**, après la construction des bâtiments, le reste de la voirie sera aménagée de façon définitive : pose de bordures, réalisation des trottoirs, mise en œuvre des enrobés, pose de la signalisation, pose et raccordement de l'éclairage public, aménagements paysagers, ...

2 GESTION DES DECHETS

Les aménagements sont conçus pour un accès des véhicules de collecte via la voirie d'accès et de desserte des parcelles.

Les points de collecte seront gérés par chaque acquéreur dans la parcelle.

Aucun aménagement spécifique n'est envisagé sur l'espace public.

3 DESCRIPTIF DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT

3.1 TRAVAUX PRELIMINAIRES

Décapage des enrobés existant, libération des emprises, retrait des émergences et évacuation des déchets en décharge.

3.2 VOIRIE

La voirie est composée d'une voie en impasse, à double sens de circulation, assurant l'accès et la sortie de l'opération depuis la rue d'Epinal.

Elle aura une emprise moyenne de 14.50 m et comprendra :

Une noue de récupération des eaux de voirie de 4.00 m de large

Une chaussée à pente unique d'une largeur de 6.50 m avec une sur largeur de 0.25 m des deux côtés pour bande de marquage

Une bande d'espace vert d'une largeur de 1.50m entrecoupée d'accès aux parcelles.

Un trottoir de 2.00 m de largeur en rive aval

L'impasse aboutira à une aire de retournement en demi-cercle d'un diamètre de 18.50 m auquel vient s'ajouter une sur largeur de 2.00, calibrée par deux bandes de marquage au sol.

3.2.1 RACCORDEMENT SUR LES VOIES EXISTANTES

La position de l'accès à l'opération se trouve en partie Nord de l'opération, celle-ci vient se raccorder à un unique point d'entrée et sortie sur la rue d'Epinal.

La sécurisation de l'accès au site et du débouché sur la RD sera assurée par un carrefour à feux.

L'ensemble des parcelles de l'opération sera accessible uniquement depuis la voie de desserte réalisée dans le cadre des aménagements.

3.2.2 CONSTITUTION DE LA CHAUSSEE

Dans le cadre des études d'avant-projet détaillé, une campagne de reconnaissance géotechnique des sols a été effectuée, afin de définir le sol en fonction des RTR (Recommandations pour les Terrassements Routiers).

La structure de chaussée est dimensionnée pour un trafic de 100 Poids Lourd par jours estimé à terme.

La structure de chaussée sera ainsi constituée de :

- Couche de fondation en GNT 0/31.5 épaisseur 12cm
- Couche de base en GB3 épaisseur 12cm
- Revêtement de chaussées en BBSG épaisseur 6cm

3.2.3 CONSTITUTION DES TROTTOIRS.

Les trottoirs seront constitués d'un béton balayé.

3.2.4 BORDURES

Les bordures de type T3 béton parement granité seront posées avec une vue de 14 cm à l'entrée du site, ensuite les enrobés seront juste scié en bord de chaussée pour permettre un écoulement direct des eaux pluviales vers les noues et espaces verts.

3.3 ASSAINISSEMENT

3.3.1 RESEAU EAUX USEES

Réseaux existants :

Un collecteur Ø200 est présent rue de l'Eglise.

Réseaux projetés :

Le projet comprend la réalisation de réseaux gravitaires souterrains en fonte. Les eaux usées seront dirigées vers une station de refoulement puis refoulées vers le collecteur existant.

Le réseau projeté sera étudié en accord avec le gestionnaire des réseaux d'assainissement.

Les travaux comprendront :

- L'exécution des tranchées pour pose de canalisations
- La fourniture et la pose de canalisation sous voirie ou sous espace vert, matériau selon les prescriptions du gestionnaire de réseau.
- La fourniture et la pose d'une station de refoulement
- La fourniture et la mise en place de regards étanches avec tampon fonte.
- La mise en place pour chaque parcelle d'un regard de visite étanche équipée d'un tampon fonte
- L'exécution du branchement
- Le raccordement au réseau existant
- Les tests d'étanchéité et l'inspection vidéo des ouvrages en vue de la réception des ouvrages avec le gestionnaire du réseau.

3.3.2 RESEAU D'EAUX PLUVIALES

Réseau existant :

Un bassin de rétention actuellement implanté côté rue de l'Eglise (collecte les eaux de ruissellement du bassin versant de la ZAC de la Savoureuse) connecté au réseau communautaire présent en aval de la rue de l'Eglise.

Réseaux projetés :

Dans le cadre de l'aménagement de l'opération, et selon les résultats de l'étude géotechnique indiquant que le terrain est très imperméable (infiltration négligeable), il est prévu de traiter l'ensemble des eaux pluviales dans le principe des techniques de bassin d'orage à l'échelle du bassin versant recueilli (surface PA et secteur Est du terrain SEM PMIE).

Les eaux pluviales provenant des voiries, des espaces verts et des parcelles sans restriction de débit, seront collectées dans un réseau de noues superficielles et acheminées dans le bassin d'orage dimensionné pour une pluie d'occurrence décennale, permettant de jouer un rôle tampon lors d'épisode pluvieux. Un système de régulation du débit sera installé en aval du bassin, avant le rejet dans le réseau communautaire avec un débit limité à 20l/s/ha (prescriptions PMA).

Un ouvrage en sortie aval du bassin permettra de gérer des événements pluvieux supérieurs à une pluie décennale (lame de déversement) et un système de lames siphonide permettra de confiner les pollutions chroniques et accidentelles aux hydrocarbures.

En cas de pollution accidentelle plus importante, une vanne de confinement permettra l'isolement du bassin.

Le réseau projeté sera étudié en accord avec le gestionnaire.

Les travaux comprendront :

- L'exécution des tranchées et terrassements pour la pose de canalisation et réalisation de noues
- La fourniture et pose de canalisation
- Le terrassement pour la réalisation des bassins
- La fourniture et la mise en place de murs en gabion
- La fourniture et la pose de l'ouvrage de régulation et d'isolement
- Le raccordement au bassin existant
- La fourniture et pose de regards avec tampon fonte.

3.4 ADDUCTION D'EAU POTABLE

Réseaux existants :

Un réseau Ø 150 est présent rue d'Epinal

Une attente AEP ZAC Savoureuse est présente côté rue de l'Eglise.

Réseau projeté :

Chaque lot sera alimenté par un branchement en PEHD, laissé en attente sur la parcelle.

Ces branchements seront piqués sur une canalisation principale en fonte, qui sera raccordée au réseau existant situé rue d'Epinal et relié par un bouclage qui se fera sur l'attente AEP existante.

La défense incendie sera assurée par la mise en place de deux poteaux incendie.

Le projet sera étudié en accord avec le gestionnaire du réseau.

L'acquéreur aura à sa charge la pose du compteur et le regard associé, lors de sa demande de raccordement auprès du gestionnaire de réseau.

Les travaux comprendront :

- L'exécution des tranchées pour la pose de canalisation
- La fourniture et pose de canalisation
- La fourniture et pose deux poteaux d'incendie
- La mise en place d'un branchement par parcelle
- Les tests de pression des ouvrages et la désinfection des conduites.

3.5 RESEAUX SECS

3.5.1 RESEAU ELECTRICITE MOYENNE ET BASSE TENSION

Réseau existant :

Un réseau HTA souterrain, desservant un poste de transformation existant côté rue de l'Eglise et traversant le site dans sa largeur, est présent sous le cheminement doux entre le quartier Savoureuse et le site SEM PMIE.

Réseau projeté :

Le réseau basse tension de l'opération sera étudié avec les services d'ENEDIS et nécessitera la création d'un poste de transformation à installer sur le site à l'angle Nord-Ouest de la parcelle P3.

Chaque lot sera équipé d'un coffret électrique dont le type sera précisé par le concessionnaire. Le réseau basse tension sera posé en souterrain parallèlement au réseau de télécommunication et réalisé conformément aux normes ENEDIS.

3.5.2 ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public de l'opération sera assuré par des candélabres équipés de luminaires à LED, choisis en accord avec la Commune, de hauteur de 8m pour l'éclairage de la voirie.

Le raccordement du nouveau réseau s'effectuera à partir du poste de transformation à poser.

3.5.3 GENIE CIVIL TELECOMMUNICATION

Réseau existant :

Il existe un réseau de télécommunication rue d'Epinal.

Réseau projeté :

Le réseau génie civil télécommunication sera réalisé conformément aux prescriptions de PMA.

Il sera posé en souterrain, parallèlement au réseau basse tension, à partir du réseau existant rue d'Epinal.

3.5.4 GAZ

Réseau existant :

Il existe un réseau rue d'Epinal.

Réseau projeté :

Le réseau de gaz sera raccordé au réseau existant rue d dans le cadre d'une convention avec GrDF. Chaque lot sera équipé d'un coffret dont le type sera précisé par le concessionnaire, situé à côté du coffret de coupure électrique.

Le réseau de Gaz sera posé en souterrain parallèlement au réseau de télécommunication et réalisé aux normes GrDF.

3.5.5 TRAVAUX RESEAUX SECS :

Ils comprendront :

- La fourniture et la pose d'un poste de transformation
- L'exécution des tranchées, communes pour l'ensemble des réseaux secs
- La fourniture et pose de gaines et câbles (BT, Eclairage Public)
- La fourniture et pose de canalisation PEHD (gaz)

La fourniture et pose de coffrets BT et Gaz

- La fourniture et pose de canalisation PVC (télécom)
- La fourniture et pose de regard de branchement (télécommunication).
- La fourniture et pose de candélabres
- Les opérations de contrôles et tests.

Les différents raccordements aux réseaux existants seront réalisés par les concessionnaires respectifs après réception des ouvrages.

3.6 ESPACES VERTS

Les travaux d'aménagement comprendront :

- La fourniture et la mise en place de terre végétale
- La fourniture et plantation d'arbres
- La fourniture et plantation de haie paysagère
- La fourniture et plantation de pieds de graminées d'ornement
- La fourniture et plantation de plantes adaptées au milieu humide dans les zones des bassins
- La préparation des sols et l'ensemencement de prairie humide
- La préparation des sols et l'ensemencement de prairie fleurie
- La préparation des sols et l'engazonnement des accotements et des zones d'espace vert.